

Catégorie  
Camion lourd  
(Châssis)

Marque  
**CHEVROLET**

Désignation du type / Signe de reconnais.  
5703 COE / T 255

Order-carte-type ✓  
N° 1692 / B

Moyens de reconnaissance du type Désign. "5703" & "Modell T 255" centre auvent s/plaquette constr. \*  
 N° de châssis frappé A droite s/partie sup. longeron, à côté pompe à essence & s/plaq. constr.  
 N° de moteur frappé A droite à l'avant s/partie sup. bloc-moteur et s/plaquette constructeur  
 Constructeur du châssis GENERAL MOTORS CORPORATION, CHEVROLET MOTOR DIVISION, DETROIT (USA)  
 Constructeur du moteur GENERAL MOTORS CORPORATION, CHEVROLET MOTOR DIVISION, DETROIT (USA)

**MOTEUR**

Marque et type CHEVROLET F55  
 Genre Moteur en V, OHV  
 Carburant Benzine  
 Nombre cyl. 8 Temps 4  
 Alliage 95,248 mm.  
 Course 76,199 mm.  
 CV-impôt 22,122  
 Cylindrée totale 4'342 cm³  
 CV. frein 147  
 Refroidissement Eau (pompe)  
 Empl. du moteur A l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roues arrières  
 1. Frein A pied : Hydraulique, à tambours  
 av. servo à dépression s/ttes l. roues  
 2. Frein A main : Mécanique, à tambours  
 & serrage ext. s/arbre transm./r. arr.  
 3. Frein ---  
 Frein de remorque ---  
 Direction semi-avancée - A gauche  
 Crochet de remorque ---  
 Nombre de vit. avant 4 resp. 8 (Pont arr. av.  
 double démult.)  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. 12 en prise dir.

**CARROSSERIE**

Constructeur GENERAL MOTORS C.  
 CHEVROLET Motor D  
 Carro / Ferme Cabine fermée  
 semi-avancée autrement  
 Exécution individuelle  
 Nombre de portes cabine 2  
 Nombre de places arr. 2) total 2  
 Avant 2 Milieu --- Arrière ---  
 Nombre de places d'abord ---  
 Pour moteur Siège arrière ---  
 Sidécar ---

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . avec cabine . . . . .	1'420 kg.	1'080 kg.	2'500 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 R2) . . . . .	kg.	kg.	5'665 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . (18'000 lbs) . . . . .	kg.	kg.	8'165 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile . . . (R2) . . . . .	kg.	kg.	(R2) kg.
Poids maximum garanti du train rouler (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	7.50-20 8 Ply /	8.25-20 10 Ply	R2R2 / doubles
Capacité de charge (par pneu 1'650 / 1'760 kg.) . . . . .	par essieu 3'300 kg.	7'040 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 12 V.

Phares: Marque DISPOSITIFS BOSCH

Feux de position 2, sous les phares

Feux stop 2, combinés

Indicateurs de direction: Syst. 2, alignoteurs

1, électrique

AVERTISSEUR

1) Syst. antiblocteur Amoules Bilux à culler 40/50M1

1) Feux rouges 2, combinés

1) Eclairage du N° de contr. 1, combiné, à gauche

1) Emplacement AV = Combin. av. feux de pos. (blancs)

Essuie-glace 2, électriques ou à dépression

Retroviseurs: 2. à l'ext. du vhc. à manche à droite

DIMENSIONS

1.619 mm.	Voie	avant
1.753 mm.	} arrière	
2.270 mm.		
4.080 mm.	Largeur hors-tout AV. 2090 mm.	
6.680 mm.	Eclaircissement	
2.300 mm.	Langueur hors-tout	
270 mm.	Garde au sol	
1.662 mm.	Porte à faux, arrière	
---	Crochet de remorque (haut. dep. sol)	
---	Crochet de remorque (porte à faux)	
17,90 m.	Diamètre de braquage ext. gauche	
18,00 m.	Diamètre de braquage ext. droite	
mm.	Langueur du pont de charge	
mm.	Largeur du pont de charge	
mm.	Hauteur intérieure	
mm.	Hauteur du pont de charge	
mm.	Hauteur intérieure	
mm.	Hauteur du pont dep. le sol	
mm.	Hauteur (hauteur)	

BIENNE, le 17.10.1955

OBSERVATIONS

(\*) et désignation "5700" latér. s/portes de cabine Exécution av. empattement de 3170 mm., v. bordereau-typé No. 1.692/A.

(\*\*) La charge utile accordée ne peut en aucun cas dépasser:

8/5 tonnes pr. pont normal,

b/4 1/2 tonnes pr. pont basculant, fourgon et carrosseries spéciales.

Mesure du brut: A 7 m. latéralement

Au régime max. utilisation (4.000 t/m) = 80 Rhone

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. est) brut mécanique = 84 Rhone

1) Equipement: Modèle ou complète lors du montage de la carrosserie; doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle du vhc.

Phares: Abaissés par l'importateur (Hauteur Office tuyau échapp. à prolonger vers l'arrière. 2) Places: Transformation pr. 3 places sel. dir. et contrôle lors de l'expertise du vhc.

(Séparation entre siège conducteur & passagers; déplacement levier frein à main, condage levier c.v.)

Lieu et date de l'expertise

La commission d'experts-typés